

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à l'inventaire du parc informatique du service des essences des armées.

Du 9 février 2007

NOR D E F D 0 7 0 0 4 1 3 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 81 du 5 avril 2007, texte n° 1 ; JO/81/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.